

SOUSSION D'INFORMATIONS EN VUE DE LA RECONNAISSANCE DU STATUT INDEMNÉ DE MALADIES DE CATEGORIES C CONFORMÉMENT AU CHAPITRE 4 DE LA PARTIE II DU RÈGLEMENT (UE) 2020/689 ET À L'ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/2002 DE LA COMMISSION :

Compartment dépendant de la Celle : ferme aquacole du Moulin de la Petite Verrière (71), FRANCE

1. Date de soumission	Date d'envoi : 04/05/2026 Référence : 2025110006159	Date de reconnaissance du programme d'éradication: 13/04/2021 Référence : BSA2010069
2. Nom de l'État membre et coordonnées du point de contact	Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire Direction générale de l'alimentation. 251, rue de Vaugirard – 75732 Paris cedex 15 Tel : 01 49 55 84 61 @ : bsa.sdsbea.dgal@agriculture.gouv.fr	
3. Nom de la maladie de catégorie C	<input checked="" type="checkbox"/> Septicémie hémorragique virale (SHV) <input checked="" type="checkbox"/> Nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI)	
4. Identification des motifs de reconnaissance du statut indemne :	(a) <input type="checkbox"/> absence d'espèces répertoriées (b) <input type="checkbox"/> l'incapacité de l'agent pathogène à survivre (c) <input type="checkbox"/> données historiques et données de surveillance (d) <input checked="" type="checkbox"/> achèvement d'un programme d'éradication	
5. Champ d'application territorial :	(a) <input type="checkbox"/> zone (b) <input checked="" type="checkbox"/> compartiment Le programme d'éradication reconnu le 13/04/2021 considérait que le compartiment était un territoire formé par l'amont du bassin versant de la Celle et comportant la ferme aquacole du Moulin de la Petite Verrière. Finalement, dans cette déclaration et pour respecter la définition du compartiment dans la LSA, le compartiment est la sous-population piscicole détenue uniquement dans la ferme aquacole du Moulin de la Petite Verrière.	
6. Les déclarations de statut indemne de compartiments contiennent les informations suivantes:		
a) Compartiments indépendants	Non concerné	
	Justification :	

b) Compartiments dépendants

Facteurs épidémiologiques pris en compte :

i) la situation géographique de chaque établissement du compartiment et la nature de l’approvisionnement en eau;

Un seul établissement constitue le compartiment de la ferme aquacole du Moulin de la Petite Verrière.

Cet établissement est en dérivation de rivière « La Celle ». Il s’agit donc d’un compartiment dépendant.

Il effectue du grossissement de salmonidés (truites arc-en-ciel majoritairement mais également truites fario) à destination de la consommation humaine directe et pour du repeuplement à des fins de pêche récréative. La production est inférieure à 15 tonnes par an.

ii) le statut sanitaire des autres établissements aquacoles du système hydrologique;

Il n’y a pas d’autres établissements aquacoles dans le bassin versant de la rivière « La Celle », qui alimente la ferme aquacole du Moulin de la Petite Verrière.

Les quatre établissements situés à proximité et représentés sur la carte en annexe sont des salmonicultures reconnues officiellement indemnes de SHV et de NH, qui exercent une activité de reproduction et de grossissement de salmonidés. Ces établissements se situent sur un autre bassin versant, en l’occurrence le bassin versant de la Seine, alors que le compartiment concerné est situé dans le bassin versant de la Loire.

Établissement	Numéro du site / Numéro d’Agrément zoosanitaire	Statut Sanitaire
Pisciculture de Vermenoux	Site n°224 / FR58063002CE	Indemnes de SHV et de NHI
Pisciculture de Corancy	Site n°980 / FR58063001CE	
Pisciculture du Moulin Boutou	Site n°981 / FR58205001CE	
Pisciculture du Moulin de Tala	Site n°286 / FR58037303CE	

iii) la localisation des établissements visés au point ii)) et leur distance par rapport au compartiment dépendant;

Le relief est vallonné dans la région donc les distances à vol d'oiseau ne reflètent pas les distances hydrauliques réelles entre établissements.

Établissement	Numéro du site / Numéro d'Agrément zoosanitaire	Distance à vol d'oiseau de la Pisciculture du Moulin de la Petite Verrière
Pisciculture de Vermenoux	Site n°224 / FR58063002CE	15 km
Pisciculture de Corancy	Site n°980 / FR58063001CE	18 km
Pisciculture du Moulin Boutou	Site n°981 / FR58205001CE	24 km
Pisciculture du Moulin de Tala	Site n°286 / FR58037303CE	31 km

iv) le volume de production des établissements visés au point ii)) ainsi que leur mode de production et la source de leurs animaux;

Établissement	Espèces détenues	Volume annuel	Mode de production	Source des animaux
Pisciculture de Vermenoux	Truite Arc- en-ciel <i>Onchorynchus Mykiss</i> Truite Fario <i>Salmo trutta</i>	20 T	Ecloserie, Grossissement	Piscicultures de statut indemne de NHI/SHV
Pisciculture de Corancy		30 T	Grossissement	
Pisciculture du Moulin Boutou		5 T	Stockage, Grossissement	
Pisciculture du Moulin de Tala		10 T	Grossissement	

v) la présence et l'abondance d'animaux aquatiques sauvages des espèces répertoriées concernées dans le système hydrologique et leur statut sanitaire;
Les principales espèces répertoriées susceptibles d'être trouvées dans le système hydrologique sont : Truite fario, Truite arc-en-ciel.

vi) les données indiquant si les espèces visées au point v) sont sédentaires ou migratrices;

Ces espèces sont plus ou moins migratrices.

vii) la possibilité pour les animaux aquatiques sauvages visés au point v) d'entrer dans le compartiment;

	<p>La pisciculture est équipée de grilles en entrée et en sortie conformément à la réglementation nationale. Aucune introduction n'est possible.</p> <p>viii) les mesures générales de biosécurité appliquées dans le compartiment; Les opérateurs du seul établissement présent s'appuient sur les guides des bonnes pratiques relatives à leur Verrière activité :</p> <ul style="list-style-type: none">• Guide de bonnes pratiques sanitaires en élevages piscicoles édité en septembre 2004 par la Fédération Nationale de l'Aquaculture (F.F.A.) <p>ix) les conditions hydrologiques générales dans le système hydrologique;</p> <p>L'établissement ne se trouve pas en zone inondable. Il n'y a pas de risques d'inondation de la ferme ni de risques d'infiltrations d'eau en provenance des cours d'eau voisins.</p>
--	---

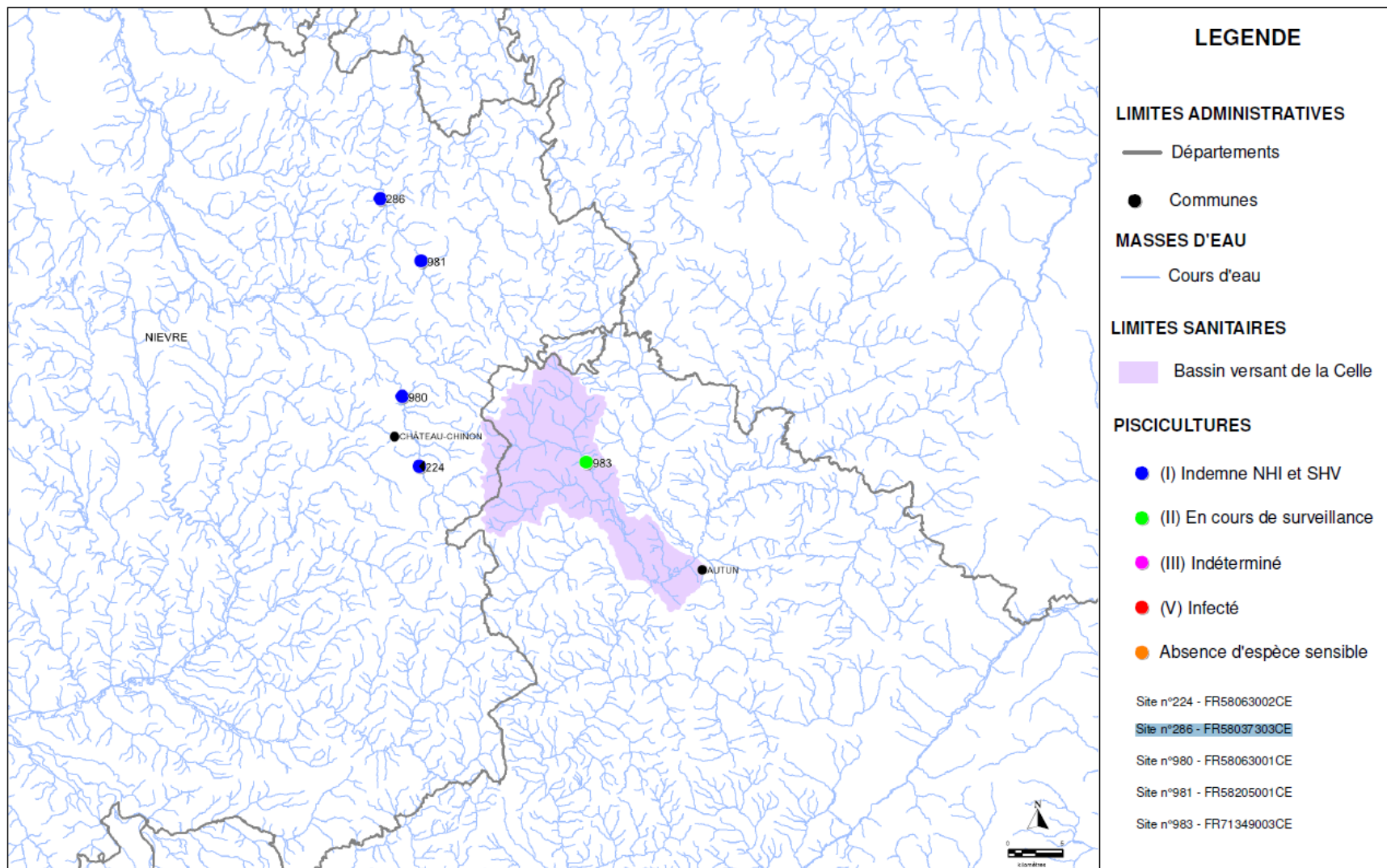
7. Attestation confirmant que les critères généraux pertinents conformément à l'article 66, point a), du règlement (UE) 2020/689 pour les zones, ou à l'article 73, paragraphe 1, point a), dudit règlement pour les compartiments aquatiques, sont respectés.	
L'autorité compétente déclare que les critères généraux pertinents conformément à l'article 66, point a), du règlement (UE) 2020/689 pour les zones, ou à l'article 73, paragraphe 1, point a), dudit règlement pour les compartiments aquatiques, sont respectés.	
8. Critères de reconnaissance de statut indemne sur des critères d'absence d'espèce sensible	
Non concerné	
9. Critères de reconnaissance de statut indemne sur l'incapacité à survivre de l'agent pathogène	
Non concerné	
10. Critères de reconnaissance de statut indemne sur la base d'un historique	
Non concerné	
11. Critères spécifiques lorsque les motifs de reconnaissance du statut indemne sont fondés sur l'achèvement d'un programme d'éradication	
a) Les établissements aquacoles et, le cas échéant, les points de prélèvement dans la nature de la zone/du compartiment :	
i) Nombre d'établissements aquacoles agréés dans le programme ;	
<p>Un seul établissement agréé constitue le compartiment :</p> <p>Entité juridique : EARL LA FERME PISCICOLE DU MOULIN DE LA PETITE VERRIERE Nom usuel : Ferme Aquacole du Moulin de la Petite Verrière Siret : 535 152 623 00018 Adresse du site : Le Moulin 71400 LA PETITE VERRIERE Numéro d'agrément zoosanitaire : FR71349003CE Numéro du site : Site N° 983 Coordonnées géographiques de l'établissement aquacole : Latitude = 47.041104° Longitude = 4.164529°</p>	
(ii) Nombre d'établissements aquacoles enregistrés dans le programme (le cas échéant) ;	
Aucun établissement enregistré dans le programme.	
(iii) Nombre de points d'échantillonnage dans les populations sauvages (le cas échéant) ;	
Aucun point d'échantillonnage n'a été effectué dans le milieu naturel.	
(iv) Cartes montrant les établissements aquacoles agréés et enregistrés et, le cas échéant, les points d'échantillonnage dans la nature ;	Les cartes figurent en annexes.
v) Nombre d'établissements aquacoles et, le cas échéant, de points d'échantillonnage dans la nature, sur le nombre total d'établissements aquacoles et de points d'échantillonnage dans la nature, qui ne sont pas infectés ;	1/1
(vi) Nombre d'établissements aquacoles et, le cas échéant, de points de prélèvement dans la nature, sur le nombre total d'établissements aquacoles et de points de prélèvement dans la nature, avec des cas confirmés ;	0/1

(vii) Nombre de nouveaux établissements aquacoles et, le cas échéant, de points d'échantillonnage dans la nature, sur le nombre total d'établissements aquacoles et de points d'échantillonnage dans la nature, avec des cas confirmés.	0/1
---	-----

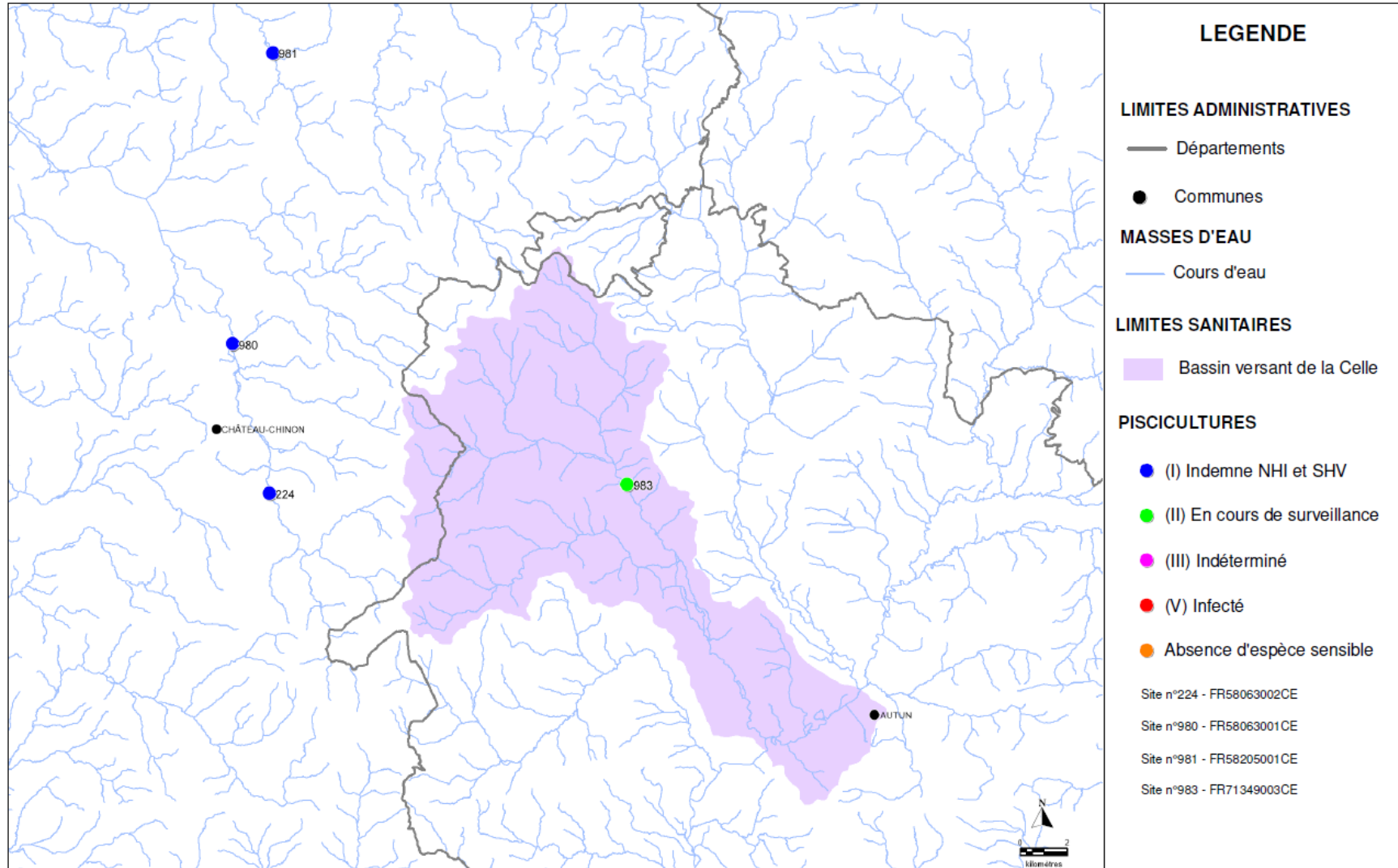
b) visites de santé animale et prélèvements effectués :

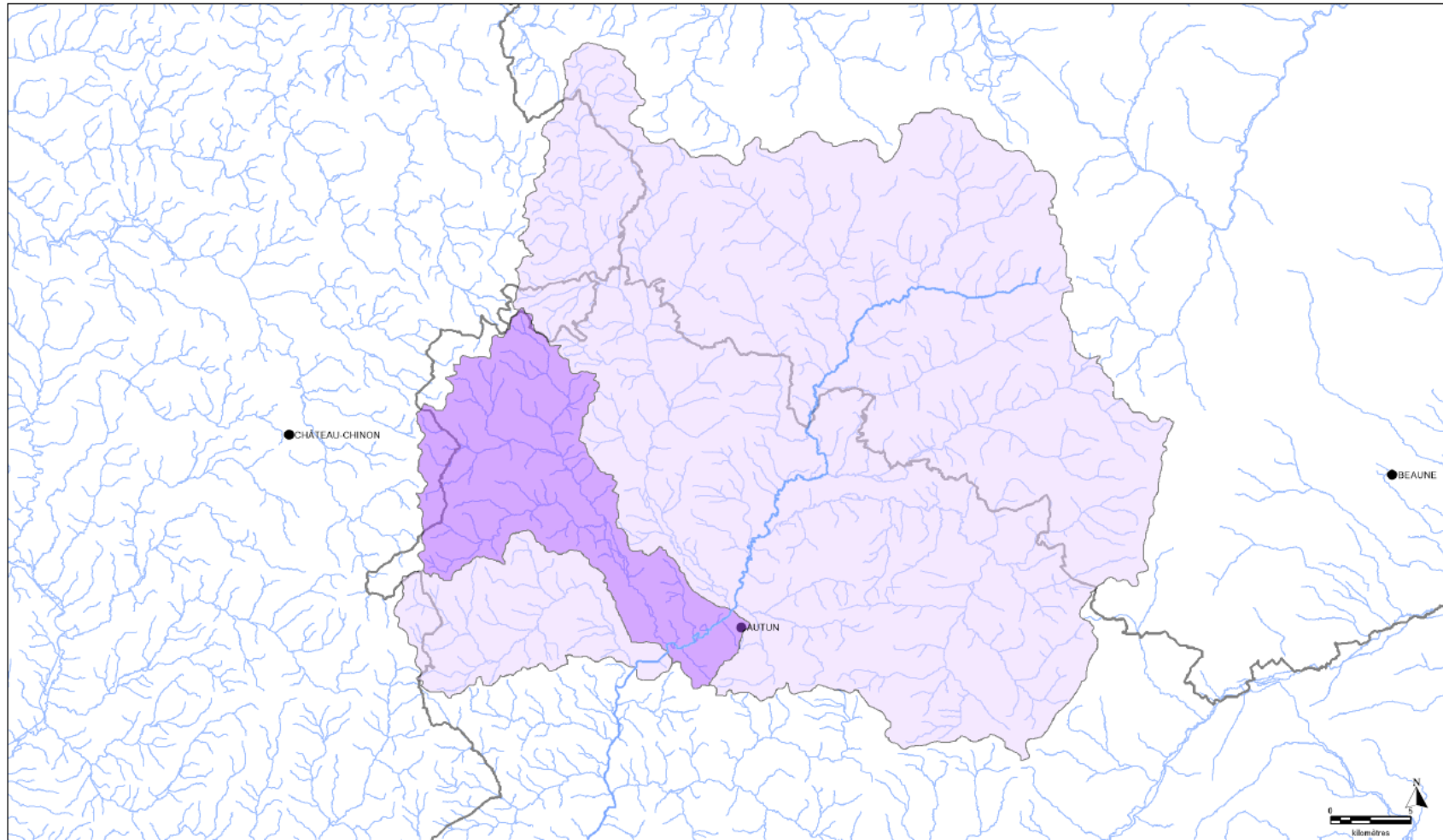
Année 2022									
Etablissement aquacole	Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture de la Petite Verrière	1	1	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	TAC	30	3	0
Pisciculture de la Petite Verrière	2	0	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	-	-	-	-
Année 2023									
Etablissement aquacole	Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture de la Petite Verrière	1	1	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	TAC	30	3	0
Pisciculture de la Petite Verrière	2	0	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	-	-	-	-

Année 2024									
Etablissement aquacole	Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture de la Petite Verrière	1	1	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	TAC	30	3	0
Pisciculture de la Petite Verrière	2	1	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	TAC	30	3	0
Année 2025									
Etablissement aquacole	Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture de la Petite Verrière	1	1	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	TAC	30	3	0
Pisciculture de la Petite Verrière	2	1	1	<14 °C	Truite-Arc-en-Ciel (TAC) Truite Fario	TAC	30	3	0



Novembre 2025





Légende

— Cours d'eau
— L'Arroux

■ Bassin versant de l'Arroux et de sa source au Mechet (c)

■ Bassin versant des sources de la Celle et de ses affluents jusqu'à sa confluence avec l'Arroux

Novembre 2025